

MAIRIE DE VERNONNEX
01210

Délibération n° : D2025010034

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Date de la convocation : 30 septembre 2025
Votes exprimés : 18

Séance du 06 octobre 2025

Le 06 octobre 2025 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VERNONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présentiel et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

PRESENTS : Jacques DUBOUT (maire) – Evelyne MARTIN - Patrick HEIDELBERGER – Donata ROTH - Marie-Anne SOLETTI - Emeline HEDRICH - Dominique PORTEILLA FOURNIER - Michael BIRNER - Nicolas BLOUQUY - Daniel DEVISCOURT – Roland MERLEAU - Céline PAUGET – Jocelyne PETRY - Cyrille ROBERT - Laurence TAQUET

PROCURATIONS : Jean-Laurent FERVEL donne procuration à Daniel DEVISCOURT – Roxane PERRET donne procuration à Donata ROTH – Pascale STEINMANN donne procuration à Patrick HEIDELBERGER

Secrétaire de séance : Jocelyne PETRY

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

M. Le Maire informe qu'il est proposé de mettre à jour le tableau des emplois permanents suite à la commission du personnel qui s'est réunie le 15 septembre dernier.

Dans le cadre des avancements de grade annuels 2025, il est proposé 2 avancements de grade effectifs au 1^{er} septembre 2025.

- Geneviève FOLCO : au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, elle remplit les conditions d'ancienneté pour l'avancement de grade. Il est possible de promouvoir Geneviève FOLCO au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe. Il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet et de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet.
- Muriel GENOUD : au grade d'adjoint territorial d'animation, elle remplit les conditions d'ancienneté pour l'avancement de grade. Il est possible de promouvoir Muriel GENOUD au grade d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe. Il est nécessaire de créer un poste d'adjoint

d'animation territorial principal de 2^{ème} classe, à temps complet et de supprimer le poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet.

A compter du 1^{er} octobre 2025 :

- Jérôme DUBOIS est recruté pour un CDD d'un an jusqu'au 30 septembre 2026, pour assurer les missions de gestionnaire administratif et RH. Il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet et de supprimer le poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet de 5h par semaine.
- Gaëtan GENOUD est recruté pour un CDD d'un an jusqu'au 30 septembre 2026, pour assurer les missions d'agent polyvalent des services techniques. Le poste est actuellement vacant au tableau des emplois.

Delphine SAINT-AUBIN a intégré la collectivité depuis le 1^{er} août 2024, pour le poste de DGS. Elle demande la révision de sa position dans la collectivité au tableau des emplois et à la grille indiciaire, à compter du 1^{er} septembre 2025. Actuellement au grade de rédacteur principal 2^{ème} classe, catégorie B. Demande d'accéder au grade d'attaché, catégorie A. Le poste est actuellement vacant au tableau des emplois.

Il est demandé au conseil municipal de voter pour la mise à jour du tableau des emplois permanents au 1^{er} septembre 2025 et la création d'emplois permanents à compter du 1^{er} octobre 2025. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** la modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} septembre 2025 et la création des postes pour la nécessité de la commune au 1^{er} octobre 2025, annexé à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** le recrutement sur tout emploi permanent de catégorie A, B et C du tableau des emplois de la Commune, en cas de recherche infructueuse de candidats fonctionnaires, d'un agent contractuel de droit public sur la base des articles L. 332-8 à L. 332-14 du Code Général de la fonction publique ;
- **D'AUTORISER** Le Maire à procéder au recrutement et de signer tous les documents relatifs à ces derniers ;
- **D'INSCRIRE** la dépense dans le budget communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé Le Maire et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme,

M. Le Maire
Jacques DUBOUT



Secrétaire de séance
Jocelyne PETRY

Rendu exécutoire
Le 08/10/2025
Publié
Le 08/10/2025

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 01/09/2025

Accusé de réception en préfecture
001-210104352-20251008-D2025010034-DE
Date de télétransmission : 08/10/2025
Date de réception préfecture : 08/10/2025

Emplois permanents			Temps complet				Temps non complet			
Filière	Catégorie	Grade	Ouverts	Pourvus	Vacants	Dont contractuels	Ouverts	Pourvus	Vacants	Dont contractuels
Administrative			11	8	3	3	1		1	
	A		1	1		1				
		Attaché Territorial	1	1		1				
		35h	1	1		1				
	B		5	2	3	1				
		Rédacteur Principal 1e cl	1	1						
		35h	1	1						
		Rédacteur Principal 2e cl	1		1					
		35h	1		1					
		Rédacteur Territorial	3	1	2	1				
		35h	3	1	2	1				
	C		5	5		1	1		1	
		Adjoint administratif ppal 1e cl	1	1						
		32h	1	1						
		Adjoint administratif Territorial	4	4		1	1		1	
		35h	4	4		1				
		17h30					1		1	
Technique			20	16	4	4	5	3	2	2
	C		20	16	4	4	5	3	2	2
		Agent de Maîtrise Principal	1	1						
		35h	1	1						
		Adjoint technique	18	14	4	4	5	3	2	2
		35h	17	13	4	3				
		30h					1	1		1
		21h					1	1		
		17h30					1		1	
		18h					1		1	
		28h30	1	1		1				
		25h					1	1		1
		Adjoint technique ppal 2cl	1	1						
		35h	1	1						
Animation			11	9	2	7	2	1	1	1
	B		2	2		2				
		Animateur territorial	2	2		2				
		35h	2	2		2				
	C		9	7	2	5	2	1	1	1
		Adjoint d'animation	8	6	2	5	2	1	1	1
		35h	8	6	2	5				
		17h30					1		1	
		28h30					1	1		1
		Adjoint d'animation ppal 2cl	1	1						
		35h	1	1						
Social			1	1						
	C		1	1						
		ASEM ppal 1ère classe	1	1						
		35h	1	1						
Police municipale			2	1	1					
	C		2	1	1					
		Garde champêtre chef	2	1	1					
		35h	2	1	1					
Culturel			1		1					
	C		1		1					
		Adjoint territorial patrimoine	1		1					
		17h30	1		1					
Total général			46	35	11	14	8	4	4	3
			54	39	15	17				

Total général emplois permanents	Ouverts	Pourvus	Vacants	Dont contractuels
	54	39	15	17